

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostic et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educations :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie chronique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0040053/772

47346

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0772 Société : Royal Air Maroc

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☒ Autre : Retraité

Nom & Prénom : BRAJIL Mohamed

Date de naissance : 1948

Adresse : 100 Blv. 104 c/c Chef Acadie

Tél. : 0614088949 Total des frais engagés : 275,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr GUESSOUS Mohamed

64, Allée des Sophoras - Ain Sebaa

INCASABLANCA - Tél. : 022 35 00 23

Date de consultation : 10 / 11 / 20

Nom et prénom du malade : ERRIHAM Houda

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☒ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Vaccin

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10 / 11 / 20

Signature de l'adhérent(e) :

B. Fay



[illegible]

Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Aïn Sebââ
CASABLANCA - Tél.: 022.35.00.22

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur 	Date 10/11/2023	Montant de la Facture 1298

1278

[illegible][illegible]

10

SOINS DENTAIRES						
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient			
 H				COEFFICIENT DES TRAVAUX		
					MONTANTS DES SOINS	
					DEBUT D'EXECUTION	
 D ← → G B						
					FIN D'EXECUTION	

Coefficient des travaux	
Montants des soins	
Début d'exécution	
Fin d'exécution	

FIN
D'EXECUTION

	H 25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553 B	G	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr Mohamed Guessous

Omnipraticien

Lauréat de la Faculté de Médecine

Centre Hôpitalo - Universitaire Avicenne

الدكتور محمد جوسوس

خريج كلية الطب

المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Casablanca, le

10.11.20

الدار البيضاء، في

ERRIHANI

HAFIDA

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Aïn Sebaâ Casablanca
VaxigripTetra 16 µg/0.5 ml
sol inj b1
P.P.V.: 125,30 DH
118001 082247

Vaccin

Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Aïn Sebaâ
CASABLANCA
Tel.: 022.35.00.22

64، شارع الفاصوليا - عين السبع - الدار البيضاء - الهاتف: 05.22.35.00.22
64, Allée des Sophoras - Aïn Sebaâ - Casablanca - Tél.: 05.22.35.00.22

Carte de Vaccination contre la grippe saisonnière 2020-2021

Région	CASA
Povince / Préfecture	AIN SADD, NAY A. HADDA
Commune / Ville	AIN SADD

Carte de Vaccination contre la grippe saisonnière 2020-2021

Information sur le vaccin contre la grippe

Date dispensation	Nom de spécialité	N° lot	Date de péremption	Cachet du pharmacien officine
10/11/20	Vaccin Grippe	U34	07/22	

NB : En cas d'apparition d'effet indésirable suite à la vaccination, il faut le notifier au centre Anti Poison et Pharmacovigilance du Maroc (CAPM) par téléphone : 0801000180, 24/24h et 7j/7 ou par mail: capm@capm.ma

Vaccination

Médecin prescripteur	
Lieu de vaccination	
Vaccinateur (cachet)	
Date de vaccination	11/11/20

Informations sur le vacciné et la vaccinovigilance

Nom et Prénom	ERRI HANI HAFIDA
Sexe	M ☐ F ☒
Age	700m 1950
CIN	J 9871
Adresse	100 Bloc 104 art'chef
Tel	0614098945

DR GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaa
CASABLANCA - Tel.: 022.35.00.22

وزارة الصحة



المملكة المغربية



335, Avenue Mohammed V - Rabat

Carte de Vaccination
Contre la grippe saisonnière
2020 - 2021

N°carte (N°dans l'ordonnancier) :

